

Février 1978

BULLETIN COMMUNAL N° 3

Commune de Montjavoult

I - Comptes rendus des réunions du Conseil municipal du 1.10.77⁵ du
31.1.78

A/- Séance du 28 Octobre 1977

I) Examen des comptes administratifs de l'année 1976.

Comme chaque année, il a été procédé à l'examen des comptes de l'année précédente. Le Conseil municipal a pris connaissance des dépenses et des recettes réelles de l'année 1976, arrêtées en fin d'exercice ; l'analyse de ces comptes a été faite par M. Léger, premier adjoint et doyen d'âge, en dehors de la présence du Maire ; il s'agit, en effet, de juger la gestion du Maire pendant l'année précédente ; et, même si le poste a changé de titulaire, les règlements veulent que le Maire ne soit pas appelé à se prononcer sur les comptes de son prédécesseur (et, à plus forte raison, sur ceux de sa propre gestion).

a) Comptes municipaux

1) Compte de fonctionnement (1976)

Le montant des crédits (compte tenu du budget supplémentaire 1976) avait été fixé à 303.448 F; celui des dépenses s'est élevé, en définitive, à 299.342 F.

Les recettes réelles ayant atteint 304.196 F, l'excédent net est de 4.854 F.

2) Compte d'investissement (1976)

Le montant des crédits ouverts était de 258.452 F, parmi lesquels 94.177 F prévus pour les travaux de l'église. Les dépenses réelles se sont élevées à 154.550 F (voirie, essentiellement). Les recettes réelles, ayant atteint 258.452 F, l'excédent net est de 103.902 F.

L'excédent net total s'élève donc, pour 1976, à 108.756 F. Le Conseil décide de reporter cette somme, en recettes, au budget supplémentaire 1977.

b) Bureau d'aide sociale

Les comptes 1976 font apparaître un excédent de 1.667 F.

II) Budget supplémentaire 1977 :

(nous avons donné, dans le Bulletin N° 1, toutes les explications utiles sur la nature et le rôle du budget supplémentaire)

1) Budget de fonctionnement

Compte tenu de la réalité des dépenses et des recettes de l'année 1977 (au 30.9.77) le montant des dépenses et des recettes à prévoir, pour l'ensemble de l'année 1977, peut être estimé à 17.635 F (après incorporation du solde excédentaire de l'année 1976 (4.854 F)) et celui des majorations de dépenses à 12.015 F.

2) Budget d'investissement : Compte tenu, à date, de la situation des dépenses et des recettes de l'année 1977 (au 30.9.77) le montant des dépenses et des recettes à prévoir pour l'ensemble de l'année 1977, peut être évalué à 179.887 F.

Il apparaît, d'ores et déjà, les travaux de grosses réparations de l'église ne pouvant pas avoir lieu avant la fin de l'année, que les dépenses d'investissement totales seront, en définitive, très inférieures au montant ainsi prévu.

Le Conseil municipal vote le projet du budget supplémentaire 1977 à l'unanimité.

III) Limitation de vitesse et réglementation de stationnement
(Montjavoult Village)

Tous les membres du Conseil municipal sont d'accord pour procéder à certaines limitations et réglementation, sous réserve, (en ce qui concerne la limitation de vitesse), de l'approbation des services préfectoraux.

IV) Concours des villages fleuris

Le Conseil municipal souhaite que Montjavoult participe, en 1978, au concours des villages fleuris.

B/ - Séance du 16 Décembre 1977

1) Réunion du Groupe de travail pour l'établissement du POS de Montjavoult (7 décembre 1977). Un plan détaillé de la commune, avec toutes les caractéristiques du sol, a été établi par les Services de la Direction de l'Équipement, en vue de la détermination des " zones constructibles " (lotissables) et des zones à protéger. Le Groupe de travail (qui comprenait les représentants de l'Administration, et, pour le Conseil Municipal, M. Gautier, Maire, M. Léger et Mme Pellé, adjoints, MM. Chapuis et Grisvard) a proposé que les premières "zones constructibles" soient prévues dans les espaces situés entre le Vouast et Montjavoult Village.

2) Réunion du Syndicat intercommunal des eaux (Montagny-Montjavoult) (16 Décembre 1977) pour l'ouverture des plis de l'appel d'offres en vue de la construction d'un réservoir d'eau (de 300 m³) à Montagny. Cinq entreprises ont fait des offres (s'échelonnant de 169.000 à 245.000 F); celles-ci vont être examinées par les services techniques. Les travaux devraient être terminés avant l'été. L'été prochain, Montjavoult disposerait ainsi en totalité de l'eau amenée à son château d'eau. MM. Gautier, Léger, Grisvard représentaient la Commune.

3) Carrefour de Beaugrenier: La route de Chaumont, à la sortie de Beaugrenier, est inondée, après chaque pluie importante, du fait de l'insuffisance des drainages. Il en résulte des risques d'accidents graves, pour les automobilistes et cyclomotoristes, qui pourraient engager la responsabilité de la Commune. L'ingénieur départemental des travaux publics a prescrit diverses mesures pour remédier à cette situation. Le Conseil demande de faire procéder au nettoyage des fossés et des buses d'évacuation. M. le Maire entrera prochainement en rapport avec les riverains en vue de l'affectation d'une bande de terrain (de chaque côté de la route) destinée au creusement de larges fossés d'absorption (suivant la recommandation de l'ingénieur).

4) Projet de curage du Cudron : Le curage est à la charge des riverains.

5) Conclusions de la visite de la Commission de Sécurité (effectuée en novembre 1977) dans les locaux de l'Association " la Clef des Champs" et ceux de la cantine et de l'école de Montjavoult. (M. Léger représentait M. Gautier, qui s'était fait excuser). La Commission, composée des représentants des services préfectoraux, a constaté que d'importantes améliorations avaient été apportées dans les locaux de la " Clef des Champs" sur l'initiative de son Directeur, M. Pattus, et que les locaux de l'école et de la mairie donnaient toutes satisfactions. Des recommandations, sur des points de détail, ont été faites.

6) Chemin d'Hérouval à Vaudancourt : Le Conseil municipal prend toutes décisions nécessaires relatives au concours des Services départementaux de l'Equipement pour les études d'exécution et de surveillance des travaux concernant le chemin d'Hérouval à Vaudancourt.

7) Crédit pour le local des jeunes (près de la cantine scolaire). Le Conseil vote un crédit de 300 F pour l'aménagement de ce local.

II - Echos de la Vie Locale

1) Arbre de Noël: Le 16 Décembre 1977, M. et Mme Rivoallan, nos dévoués instituteurs, ayant organisé une charmante fête autour du traditionnel arbre de Noël. Les enfants de l'école charmèrent l'assistance avec des chants très bien exécutés. Ils reçurent ensuite les très beaux jouets qui leur étaient offerts par la Commune.

2) Fête des "Cheveux Blancs" : Le 18 Décembre 1977, ce sont les "moins jeunes" qui furent à la fête. L'assemblée fût particulièrement joyeuse. M. Pattus, Directeur de la "Clef des Champs", MM. Chapuis, et Grisvard, Conseillers municipaux, animèrent la réunion au moyen de jeux et de projections de diapositives rappelant les fêtes des périodes écoulées. Chacun de nos concitoyens âgés de plus de 70 ans reçoit un beau "colis de Noël".

3) Commission Sports et Loisirs : A l'heure des bilans, quel regard porter sur l'action de la Commission Sports et Loisirs ?

Bien que la mise en route fut laborieuse, les diverses manifestations ont montré que le village n'était pas indifférent. Si les fêtes de cet été furent réussies, ne félicitons pas les membres de cette Commission, mais les habitants de notre commune qui ont répondu massivement. Les actions en faveur des cheveux blancs ont laissé apparaître qu'ils avaient plaisir à se retrouver et nous ferons en sorte que ce plaisir soit multiplié. Si les jeunes ont le sentiment d'être le "parent pauvre" de cette action, qu'ils se rassurent, une attention particulière leur sera réservée cette année au travers de manifestations.

III - Questions d'intérêt communal

1) Porche du cimetière : Conformément à la décision prise par le Conseil Municipal au cours de sa réunion du 30 Septembre 1977, en raison d'un état de péril et de l'urgence d'y mettre fin, la toiture du porche du cimetière a été déposée. Le Conseil municipal a chargé certains de ses membres de prendre contact avec l'architecte consultant de la Préfecture de l'Oise et de demander à celui-ci un plan de réaménagement du porche, comportant la réalisation d'un abri, à l'entrée du cimetière. L'étude est en cours (après examen, sur place, de l'architecte, le 23.12.1977).

2) Nouvelles canalisations d'eau à Montjavoult
De nouvelles canalisations (diamètre 150 mm) vont très prochainement remplacer les canalisations actuelles (diamètre 60 mm). La première tranchée intéresse le parcours "Montjavoult Village" - "le Vouast". Ce renforcement de canalisations, joint à l'exclusivité de l'utilisation du château d'eau, auront pour effet d'augmenter sensiblement le débit de l'eau à Montjavoult.

3) Un coup de chapeau en passant : On dit parfois que les cultivateurs "salissent" les routes. Les contraintes de certaines périodes humides de travail ne leur facilitent pas la tâche.

Depuis le début 1978, un bon nombre d'entre eux, à la demande de Monsieur le Maire, ont bénévolement participé à divers travaux de voirie, avec différents matériels : dégraissage des bas côtés de route, chargement et transport de terre, déneigement des voies principales, etc..

Il s'agit de : Mme P. CHERON, MM DUPORT, GOURDAIN A., GOURDAIN C., et J., GRISVARD, LEFEVRE, MOISY, PELLE et la SOCIÉTÉ AGRICOLE DE BEAUGRENIER. Qu'ils soient tous sincèrement remerciés.

IV - Renseignements et avis divers

1) Comité d'accueil : La permanence du Comité d'accueil cesse de fonctionner en 1978. Les membres du Comité se rendront auprès des nouveaux arrivants dans la commune pour leur donner toutes informations qui pourraient leur être utiles.

2) Bibliothèque : Nous rappelons que des livres peuvent être prêtés gratuitement à tout habitant de la commune (pendant les heures d'ouverture du Secrétariat. S'adresser à Mme Rivoallan, de préférence la mardi).

3) Voirie : Lors de sa dernière réunion, la commission communale de voirie a constaté que certaines bordures boisées, le long des voies communales et des chemins ruraux, dépassent largement les limites de propriété. En cette période favorable de l'année, nous demandons aux intéressés d'intervenir rapidement, pour les parties qui les concernent.

V - Deuils

M. Cazin, un de nos doyens d'âge, est décédé fin décembre 1977. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Tous les habitants de Montjavoult ont appris avec beaucoup de peine le décès qui a atteint subitement notre Maire, M. Gautier, dont la mère a été tuée dans un accident d'auto, en novembre ; ils l'assurent, en cette douloureuse circonstance, de toute leur sympathie.